

Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD)



Rapport de gestion 2016

16ÈME RAPPORT DE GESTION

IMPRESSUM

SAIDEF SA
Route de Châtillon 70
1725 Posieux
T +41 26 409 73 33
F +41 26 409 73 39
info@saidef.ch
www.saidef.ch

Conception et graphisme
Administration SAIDEF SA

Traduction
Stefan Brügger
Francall, cabinet de traductions

Impression
300 exemplaires

Papier certifié FSC



et Ecolabel Européen
Imprimerie
Canisius, Impression &
Graphisme, Fribourg

Image de couverture et
illustrations
SAIDEF SA

Table des matières

	pages
Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur	4
1. Structure de la société	6
Conseil d'administration	
Direction	
Organigramme et personnel	
Actionnariat	
2. Aperçu général financier de l'exercice	10
3. Statistiques	12
Déchets - UIOM	
Boues de STEP - IBS	
Métaux valorisables	
4. Résidus	14
Résidus du traitement d'eau	
Récapitulatif de tous les résidus	
5. Exploitation	15
Principaux faits d'exploitation	
Energies	
Stocks	
Visites guidées	
6. Environnement, Santé & Sécurité	17
7. Projets	20
Traitement des mâchefers	
Optimisation énergétique	
Assainissement de l'IBS (incinération des boues de STEP)	
8. Révision annuelle	22
UIOM	
IBS	
9. Comptes	26
Compte de résultats	
Bilan	
Flux de fonds	
Etat récapitulatif des immobilisations	
Annexe aux comptes annuels	
Evaluation des risques	
Commentaires des comptes de l'exercice	
Opérations hors exploitation	
Répartition du bénéfice	
Commentaires du bilan	
Approbation du Conseil d'administration et de la Direction	
10. Rapport de l'organe de révision	35

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur



Selon Gandhi, chaque bonne réalisation, grande ou petite, connaît ses périodes de corvées et de triomphes; un début, un combat et une victoire. Fort de cette citation et au terme d'une demi-vie bien entamée (2001-2016) de notre usine de valorisation thermique des déchets, SAIDEF se doit d'être prévenante face à l'échéance 2025-2030.

Des réflexions sur l'avenir et la stratégie de SAIDEF ont été inéluctables. L'évolution rapide des technologies, la préservation de l'environnement ainsi que la recherche de nouvelles sources de production et d'optimisation d'énergie occupent constamment l'esprit.

Ainsi, déterminer les nouvelles sources de production d'énergie s'est avéré être une priorité. Ceci dit, pour utiliser toutes les ressources qu'offrent nos installations en production de chaleur, une étude approfondie en vue de déterminer les possibilités d'augmenter la récupération d'énergie et ainsi valoriser et améliorer l'efficacité de notre usine a été initiée. Certaines de ces sources pourront, à futur, être exploitées moyennant investissement.

Le moment fort de l'année est incontestablement la phase probatoire de mise en exploitation de l'installation de traitement des mâchefers qui va permettre la revalorisation des matières recyclables contenues dans ceux-ci. La technologie de fragmentation par impulsion électrique est une technologie connue et utilisée dans l'extraction de certaines matières dans les mines mais utilisée pour la première fois dans le traitement des mâchefers.

L'usine d'incinération des boues de STEP a été source de nombreuses et sérieuses préoccupations. La révision a conduit à un constat sans appel : le vieillissement et l'usure prématurés nécessitent des investigations approfondies. Face à cette situation, nous avons été contraints de réagir rapidement et une étude en vue d'un assainissement a été menée.

Bien que le marché des déchets soit toujours en proie à une grande et féroce concurrence, cette année a été ponctuée par un résultat qui se situe au-delà de nos attentes.

VISION ET STRATÉGIE

Avec une stratégie redéfinie et orientée « marché clients », nos efforts se sont concentrés sur la fidélisation de la clientèle, la prospection de nouveaux clients ainsi que l'acquisition d'un savoir-faire sur le marché des déchets. Ce virage s'est avéré indispensable pour s'assurer de pérenniser l'entreprise. Ainsi, la vision de l'avenir, nous l'avons anticipée afin de nous assurer d'un futur aux contours sereins.

VALEURS

Le capital humain de l'entreprise revêt une grande importance. Il est essentiel d'y vouer une attention bienveillante. Renforcer les liens et valoriser la mission de chacune et chacun ont été des points à considérer. Un travail de fond par groupes de travail et s'étalant sur plusieurs mois a permis de concrétiser l'élaboration d'une charte. C'est sur la base de ce fondement et de ces valeurs communes que le personnel s'est engagé à évoluer ces prochaines années.

EFFICIENCE

Avec la nouvelle stratégie, nous clôturons l'année sur un apport de déchets record. Un maximum de résultats a été atteint.

La surveillance des prix est intervenue auprès de différentes UVTD, dont SAIDEF, au sujet du tarif de traitement des déchets pour les communes actionnaires. Il se trouve que notre tarif était plus élevé que le tarif moyen de traitement de la tonne de déchets des communes actionnaires des usines suisses d'incinération. Ainsi, il a été notifié à SAIDEF de revoir son tarif à la baisse.

Par conséquent, nous avons dû examiner et investiguer les moyens potentiels nous permettant de répondre à cette requête. Pour y parvenir, nous avons notamment été contraints de rallonger la durée d'amortissement des installations et d'anticiper la réduction future des charges d'intérêts sur les emprunts dont les contrats arrivent à échéance et/ou sont à renouveler dans le courant des années 2017 à 2019. Ces mesures vont permettre de procéder à une baisse de tarif pour nos actionnaires, échelonnée sur les 3 prochaines années. Un règlement à l'amiable a été signé.

En quête de tout potentiel gain d'efficacité sur l'exploitation, l'activité liée au transport des mâchefers avec des véhicules acquis se fait désormais par notre personnel, travaux qui étaient auparavant externalisés. Ces changements nous permettent non seulement de gagner en autonomie mais également de réduire globalement les coûts opérationnels.

L'installation de traitement des mâchefers mise en exploitation cette année nous rapportera également un gain financier à long terme.

Veillant à toujours préserver l'environnement et à limiter les impacts, SAIDEF a mené sa troisième campagne de monitoring des sols selon les exigences légales. En conclusion, si l'on considère les trois campagnes de 1994, 2007 et 2016, l'étude affirme que dans les limites du programme analytique appliqué, SAIDEF n'a pas pollué les sols d'une façon détectable sur les 11 sites observés depuis la mise en service de l'usine.

Ce constat est très satisfaisant. Les contrôles réguliers et rigoureux confirment que l'exploitation de l'usine n'impacte pas défavorablement son environnement.

RÉSULTATS FINANCIERS

L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires en 2016 de CHF 26'188'928, soit une hausse de 2,37 % par rapport à 2015. Le résultat net d'exploitation permet d'effectuer une attribution complémentaire de CHF 469'596 à la provision pour le renouvellement des installations puis de procéder à un amortissement extraordinaire de CHF 448'000 sur les équipements IBS.

Les apports ont été au-delà de nos prévisions suite aux intenses prospections et négociations sur un marché des déchets toujours plus disputé. Les marges quant à elles ne trouvent pas de stabilité et fluctuent en fonction des aléas du marché.

Un sinistre survenu sur la génératrice péjore le résultat financier. Un manque à gagner de CHF 400'000 est à déplorer en raison de l'incapacité à produire de l'énergie électrique.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements aux responsables, aux collaboratrices et collaborateurs pour leur travail assidu et leur contribution. Nous tenons également à transmettre notre gratitude aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement et leur soutien, à nos actionnaires pour leur confiance ainsi qu'aux autorités, partenaires et clients pour la collaboration ouverte et constructive. Ensemble, nous avons relevé des challenges novateurs au profit de l'environnement.

C'est en toute confiance que nous pouvons entrevoir l'avenir prometteur de notre usine UVTD et poursuivre sur le chemin tracé.

Claude Gremion
Président du
Conseil d'administration

Albert Bachmann
Directeur

1. Structure de la société

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claude Gremion

Président du Conseil d'administration
Membre représentant Groupe E SA



Alfons Piller

Vice-Président du Conseil d'administration
Conseiller communal de Planfayon
Membre représentant les communes fribourgeoises



Marie Garnier

Membre
Conseillère d'Etat, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts
Membre représentant l'Etat de Fribourg



Nadia Savary

Membre
Membre représentant les communes fribourgeoises



Etienne Berger

Membre
Membre représentant les communes de la Broye vaudoise



Christophe Joerin

Membre
Chef de service du Service de l'environnement
Membre représentant l'Etat de Fribourg



Raymond Dévaud

Membre
Membre représentant les communes fribourgeoises



Jean-François Jatton

Membre
Membre représentant le Canton de Vaud



Jérôme Romanens

Membre
Asset Manager, Direction Energie, Groupe E SA
Membre représentant Groupe E SA



Alain Sapin

Membre
Directeur Energie, Groupe E SA
Membre représentant Groupe E SA



Dominique Zamofing

Membre
Syndic de Hauterive
Membre représentant la commune siège



Sabrine Unternährer Huideg

Secrétaire hors Conseil
Responsable Administration, SAIDEF SA





DIRECTION

Albert Bachmann
Directeur



Rebecca Waltert Bigler
Responsable Finances & RH



Sabine Unternährer Huideg
Responsable Administration



Sarah Bachmann
Responsable Projets administratifs et commerciaux



Laurent Rossier
Responsable Projets



Gabriel Gremaud
Responsable Environnement



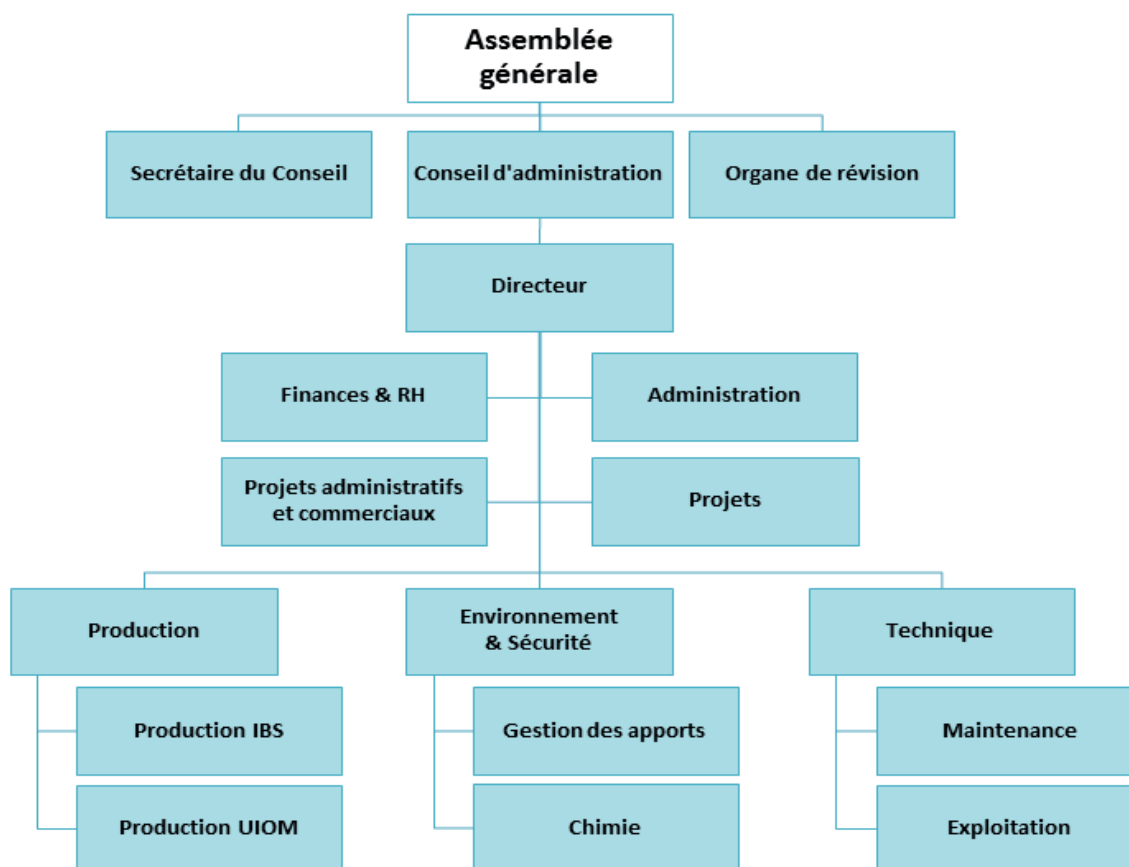
Fabrice Pancotti
Responsable Technique & Maintenance



Jean-Pascal Marmy
Responsable Production



ORGANIGRAMME



PERSONNEL - EPT

Direction	1
Finances & RH	1
Administration, dont une apprentie	4
Projets	1,5
Environnement & Sécurité	3
Technique & Maintenance	16
Production	21
Total	47,5



Depuis septembre 2015,
SAIDEF est également
entreprise formatrice

ACTIONNARIAT

Communes de la zone d'apport	10'335'840	38.28%
Groupe E SA	6'800'000	25.19%
Etat de Fribourg	6'800'000	25.19%
Etat de Vaud	2'758'040	10.21%
ARA-Sensetal	264'600	0.98%
SAIDEF SA	41'520	0.15%
Total : 675'00 actions de CHF 40	27'000'000	100 %

2. Aperçu général financier de l'exercice

Le Conseil d'administration a tenu 5 séances durant l'exercice.

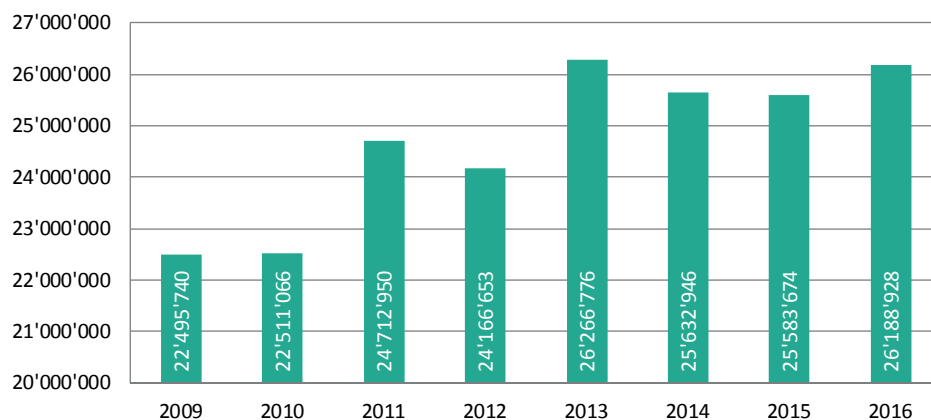
La quantité totale des apports incinérables (ordures ménagères, déchets industriels et de chantier) réceptionnés est de **96'596** tonnes. Celle des boues de STEP est de **31'083** tonnes.

Durant l'année 2016, la marche des installations a permis d'incinérer **91'093** tonnes de déchets et **29'598** tonnes de boues (28'879 t à l'IBS et 719 t à l'UIOM).

Le chiffre d'affaires total de CHF **26'188'928** comprend :

	CHF
Les prestations pour la valorisation des déchets et des boues	22'445'458
La vente d'énergie électrique et de chaleur	3'674'695
La vente de résidus recyclables	43'620
Les autres produits :	
- diverses refacturations	20'548
- produits financiers	5'377
Escomptes & pertes sur débiteurs	- 770

Chiffres d'affaires en CHF



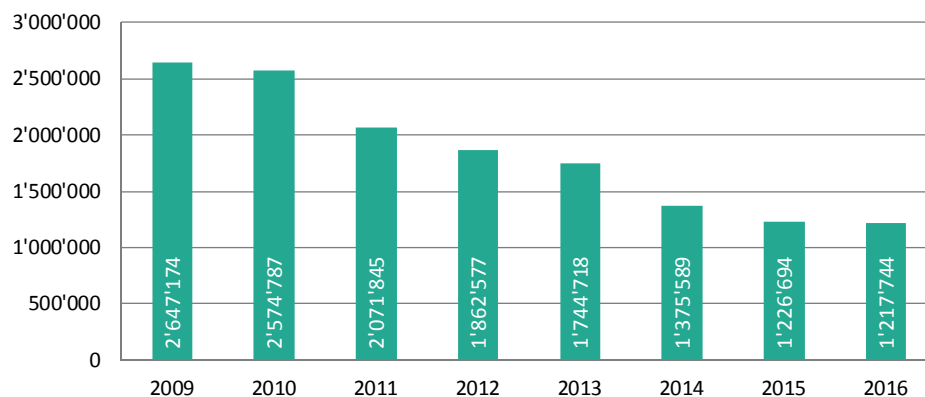
Les charges d'exploitation se montent à CHF 14'531'410.

Les charges d'administration quant à elles s'élèvent à CHF 2'015'537.

Les charges financières nettes se chiffrent à CHF 1'168'894.

Le résultat net d'exploitation 2016 est de CHF **956'128**.

Intérêts sur emprunt en CHF



3. Statistiques

DÉCHETS - UIOM

	tonnes	%
Apports totaux	96'596	100.0
DÉCHETS MÉNAGERS DES COMMUNES		
Communes FR	49'474	
Communes VD	7'912	
Communes BE	34	
Total	57'420	59.4
DÉCHETS INDUSTRIELS ET PRIVÉS		
Autres déchets (urbains, de chantier et industriels)	39'176	40.6
Total	39'176	40.6
Incinération	91'093	

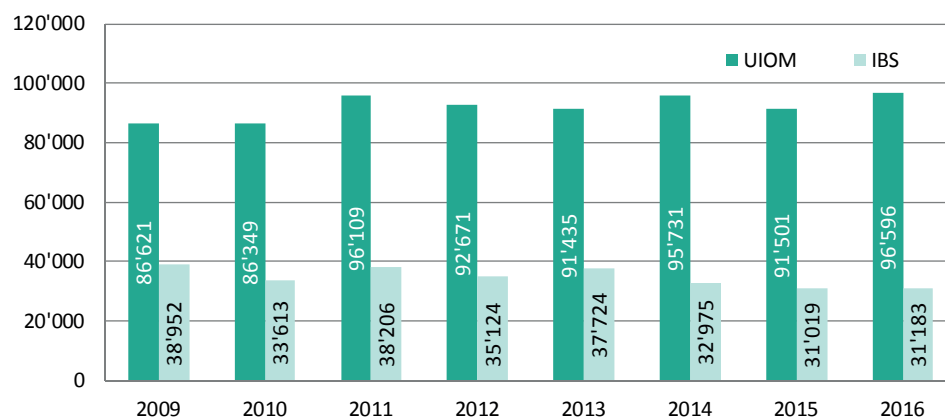
DÉCHETS ENCOMBRANTS

En 2016, environ 17% des déchets ont été déversés dans la nouvelle fosse, ce qui représente approximativement 16'000 tonnes. Environ 900 tonnes de déchets ont été broyés dans l'ancienne fosse.

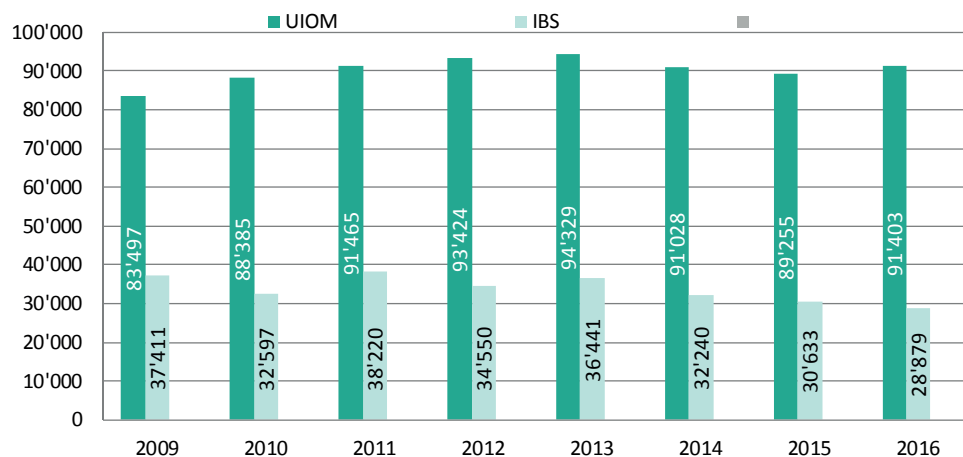
BOUES DE STEP - IBS

	tonnes	%
Apports totaux	31'183	100.0
ZONE D'APPORT		
STEP FR	22'039	
STEP VD	3'293	
STEP BE	1'950	
Total	27'282	87.5
HORS ZONE D'APPORT		
Apports provenant de STEP situées hors de la zone d'apport SAIDEF	3'902	12.5
Total	3'902	12.5
INCINÉRATION		
IBS	28'879	
UIOM	719	
Déviations	1'706	

Apports UIOM - IBS en tonnes



Incinération UIOM - IBS en tonnes



MÉTAUX VALORISABLES

Le total des métaux récupérés représente **1'420 tonnes**, soit 1.56% de la quantité totale des déchets incinérés.

En 2016, les quantités suivantes de métaux ont été récupérées :

MÉTAUX RÉCUPÉRÉS À SAIDF

	tonnes
• Ferreux calcinés	1'301
• Non-ferreux calcinés	24
• Ferraille non calcinée (pré-triage)	33
Total	1'358

MÉTAUX RÉCUPÉRÉS HORS SAIDF

	tonnes
• Ferreux calcinés	32
• Non-ferreux calcinés	30
Total	62

4. Résidus

RÉSIDUS DU TRAITEMENT D'EAU

Les résidus issus du lavage des cendres volantes de l'UIOM et du traitement des eaux sont déshydratés et acheminés dans une usine de retraitement. En 2016, ce sont **1'069** tonnes de boues d'hydroxydes qui ont ainsi été traitées. Au total, ces boues d'hydroxydes représentent 1.17% des déchets incinérés à l'UIOM.

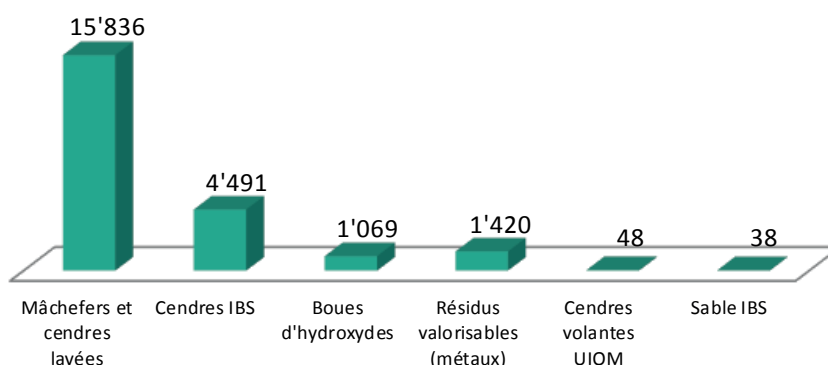
Lors d'un essai de 40 jours en début 2016, les eaux de lavage de l'IBS ont été exportées et traitées par Spaltag. Ceci a permis de réduire une certaine quantité de gypse dans les boues d'hydroxydes.

RÉCAPITULATIF DE TOUS LES RÉSIDUS

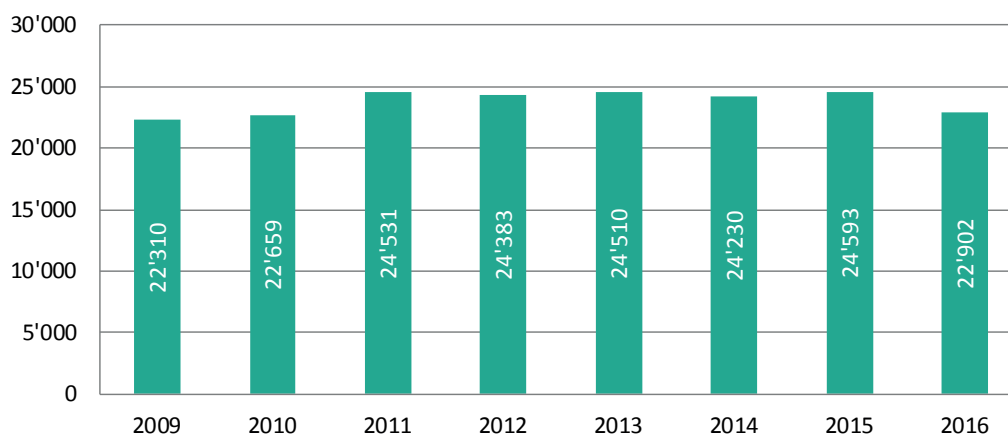
Résidus, mâchefers et cendres IBS humidifiés sont déposés dans la décharge bioactive de Châtillon, à Posieux.

Total des résidus **22'902** tonnes, soit 18.98% des tonnes incinérées.

Résidus 2016 en tonnes



Résidus en tonnes



5. Exploitation

PRINCIPAUX FAITS D'EXPLOITATION

UIOM

Le four a fonctionné pendant 7'953 heures, soit un taux de disponibilité de 90.5% par rapport aux 8'784 heures que compte l'année.

IBS

Le four a fonctionné pendant 6'338 heures, soit un taux de disponibilité de 72.2%. Ceci est dû à une surcapacité durant une partie de l'année et à diverses pannes en 2^{ème} partie de 2016.

Sur le total des apports de 31'183 tonnes, 28'879 tonnes, soit 92.6%, ont été incinérées à l'IBS. Incinération à l'UIOM : 719 tonnes (2.3%).

Suite à diverses pannes, 1'706 tonnes ont dû être déviées.

TURBOGÉNÉRATEUR

Le groupe turbogénérateur a fonctionné pendant 7'036 heures, soit un taux de disponibilité de 80.1%, ou 88.5% par rapport aux 7'953 heures de fonctionnement du four (cf. page 23).

RÉVISION

La révision annuelle a eu lieu du 5 au 25 septembre 2016.

ÉNERGIES EN MWh

Production

- de chaleur	63'352
- d'électricité	59'911

Fourniture

- de chaleur	62'662
- d'électricité	45'785

STOCKS EN TONNES

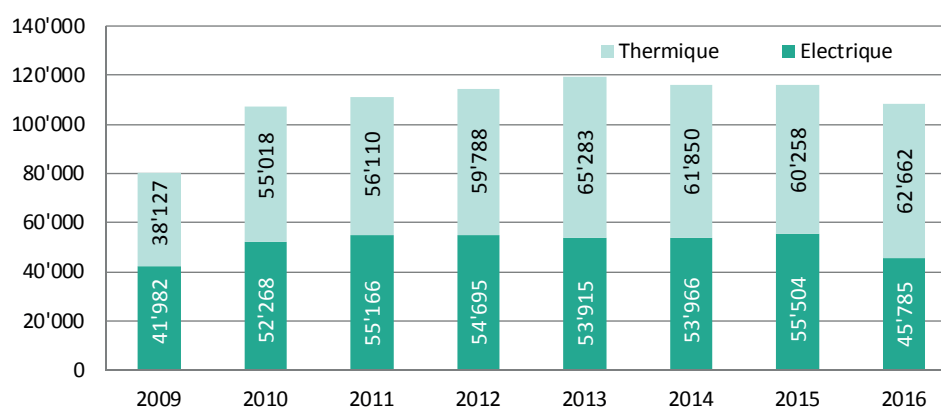
Déchets - UIOM

- fosses	8'200
- balles	5'166
	3'034

Boues de STEP - IBS

252

Fourniture d'énergies en MWh



VISITES GUIDÉES

Au cours de l'année écoulée, SAIDF a accueilli **1'466 visiteurs, toutes catégories confondues**, qui ont eu l'opportunité de se rendre sur site pour visiter notre usine de valorisation thermique des déchets.

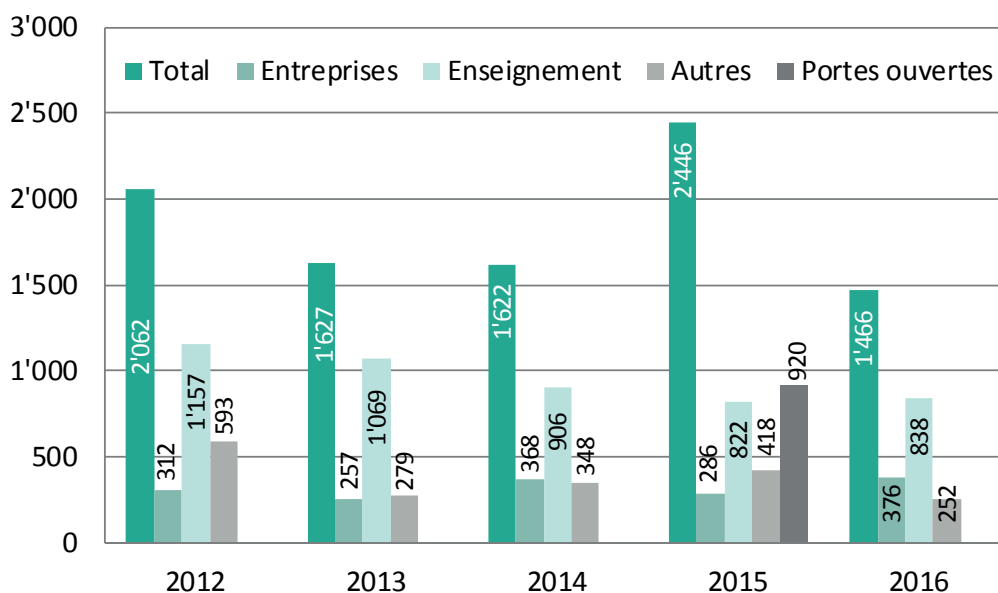
Dans le secteur de l'enseignement, cette activité très appréciée, a, quant à elle seule, représenté 838 visiteurs, soit 16 de plus que l'année précédente.

Le nombre de visiteurs provenant des communes, regroupant les autorités, les collaborateurs et les citoyens, est en augmentation. 117 personnes de cette catégorie, contre 47 en 2015, ont profité d'une visite guidée.

L'équipe des guides s'implique avec engagement et professionnalisme. Ils ont à coeur de transmettre leurs connaissances à celles et ceux, qui le temps d'une matinée ou d'un après-midi, viennent s'enrichir d'une expérience pour se familiariser avec le monde des déchets.

Nous vouons un soin particulier à faire connaître notre usine et ses activités par le biais de notre site internet www.saidef.ch.

Visiteurs



6. Environnement, Santé & Sécurité

ENVIRONNEMENT

Chaque année, SAIDEF remet au SEn le rapport annuel d'exploitation traitant de différents sujets :

- flux des matières (input, output, rejets, résidus, énergie)
- exploitation
- environnement (résidus, air, eau de l'UIOM et de l'IBS)
- organisation interne (formations)
- journal d'exploitation (accidents, incendies, etc.)
- rapports traitant de divers sujets

Chaque mois, les résultats de mesures concernant les rejets gazeux et des eaux sont transmis aux diverses sections du SEn.

Deux fois par an, le SEn effectue sur site, accompagné des responsables de SAIDEF, des contrôles d'exploitation dans lesquels les valeurs formulées dans ces rapports sont analysées et contrôlées.

Suite à ces contrôles, une liste des travaux à effectuer, pour optimiser et consolider au maximum les valeurs existantes, est établie. Le but étant bien entendu d'obtenir de meilleures valeurs que celles prescrites par la loi. Ces améliorations doivent être économiquement supportables.

Le rapport d'exploitation peut être obtenu sur demande.

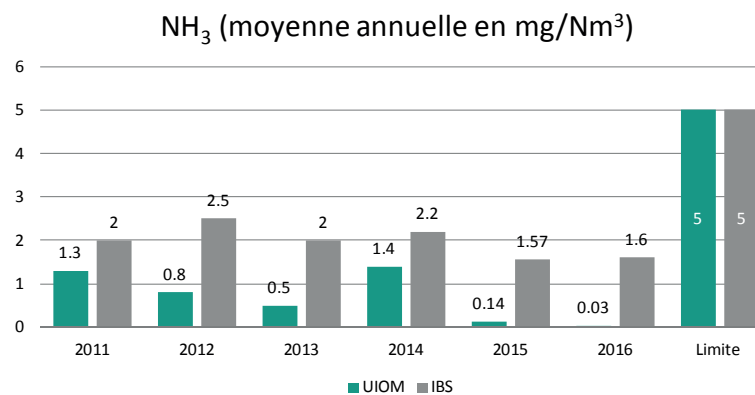
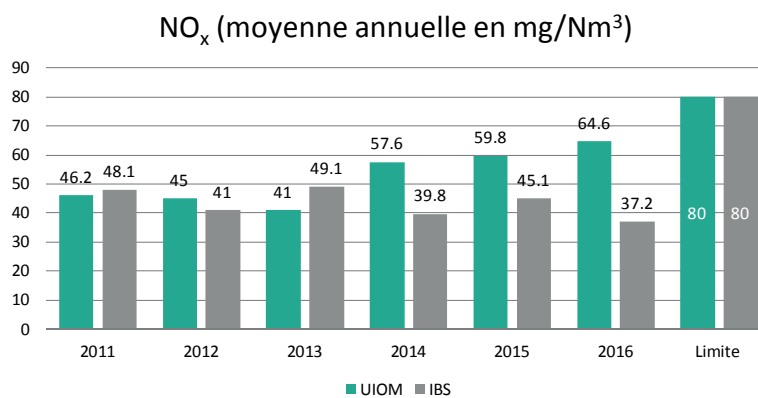
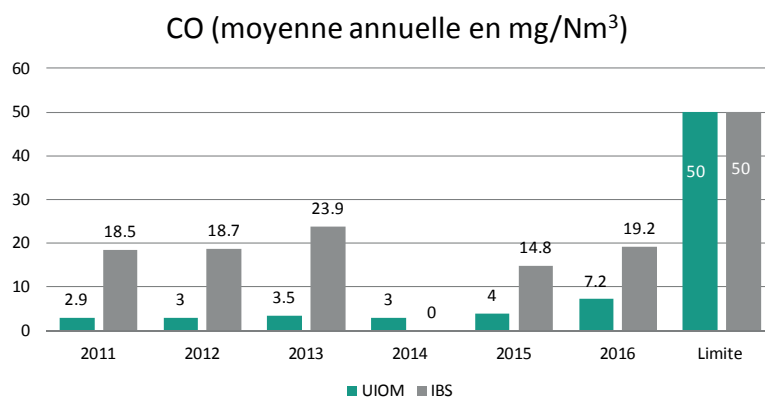
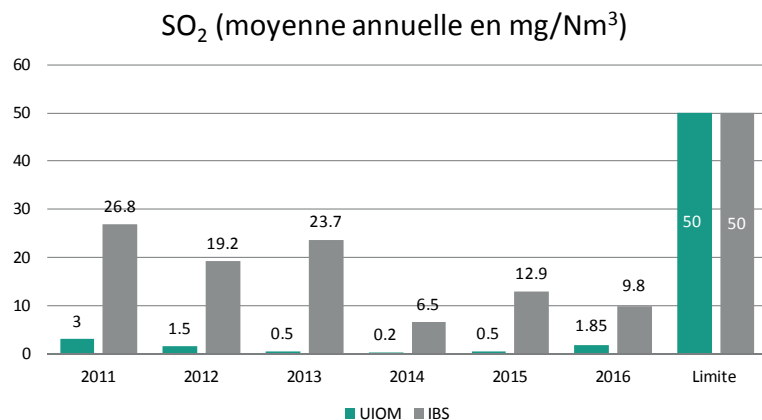
En 2016, diverses campagnes de mesures extraordinaires ont été effectuées :

- mesures de contrôle / monitoring des sols aux environs de SAIDEF; 11 différents sites. Les résultats d'analyse des sols depuis le début d'exploitation de SAIDEF SA permettent d'affirmer qu'il n'y a aucune augmentation significative des teneurs en polluants.
- études écotoxicologiques des eaux de rejet en vue d'une éventuelle étude de biomonitoring dans le milieu naturel (Sarine). Les études se poursuivent.

Les résultats de ces campagnes de mesures doivent être discutés avec les divers services du SEn, en début d'année 2017.

L'autorité de surveillance de SAIDEF, pour les chapitres de l'application et du respect des valeurs environnementales, est le Service de l'environnement du Canton de Fribourg (SEn).

Moyennes annuelles des rejets gazeux aux cheminées de l'UIOM et de l'IBS



SANTÉ & SÉCURITÉ

SANTÉ

Selon la législation en vigueur, le personnel d'exploitation est suivi par un médecin du travail selon les prescriptions de la SUVA.

Les collaborateurs sont, au besoin, vaccinés à leur entrée en fonction puis soumis à des examens et analyses médicaux réguliers, notamment afin d'observer le taux de métaux lourds dans leur organisme. Tous les résultats présentent des valeurs stables et bien en-dessous des valeurs admises.

SÉCURITÉ

Les contrôles de sécurité sur site SAIDF sont du ressort du département Sécurité, Qualité et Environnement (SQE) de Groupe E qui est lié contractuellement à SAIDF pour ce suivi. Au cours des 26 visites sur site, 11 audits de sécurité ont pu être effectués, dont 6 durant la révision annuelle des installations entre le 5 et le 25 septembre 2016.

En outre, SAIDF dispose également sur site d'un délégué et d'un préposé à la sécurité, activité assurée par le Département Environnement, qui vient compléter ce secteur des plus importants.

Qui dit sécurité dit suivi obligatoire et rigoureux. Un groupe de travail, composé de représentants de diverses instances, dont la SUVA, le Service public de l'emploi (SPE), les médecins du travail, Groupe E et SAIDF, se réunit en séance au cours de l'année pour un résultat optimal des mesures de sécurité à respecter et à améliorer. Cette année, il a tenu 2 séances.

En 2016, 3 accidents professionnels, dont 1 de type « bagatelle » ont été enregistrés. 2 accidents ont entraîné un arrêt de travail.

INCIDENTS

Lors de la révision annuelle, une quantité importante d'eau très chaude a été déversée dans les égouts suite à une panne technique d'une installation de refroidissement. Le SEn et la STEP d'Hauterive ont été avertis sitôt le problème découvert. Il n'y a aucune conséquence en externe, mais des dégâts de plusieurs dizaines de milliers de francs en interne.

Un départ de feu dans la trémie du four UIOM a eu lieu; un autre sur les convoyeurs de la nouvelle fosse. Grâce aux prescriptions et procédures de sécurité ainsi qu'au sang-froid des collaborateurs présents, ces départs de feu ont pu être très rapidement maîtrisés et circonscrits.

DIVERS

Le dossier OPAM (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs), remis au service du SEn le 31.08.2015, a été validé et accepté par ces services en 2016. Des corrections mineures seront prises en compte lors de la prochaine révision de ce rapport.

Au cours de l'année, le premier exercice d'évacuation des collaborateurs de l'usine a été effectué avec succès. Suite à cet exercice, des mesures complémentaires d'amélioration ont été mises en place. Il est prévu de renouveler, en 2017, cet exercice, mais avec toutes les personnes présentes sur le site.

Un exercice de sauvetage de « personne tombée en fosse » a été organisé en collaboration avec le SQE du Groupe E, du SAS (Service d'ambulance de la Sarine), du CR (Centre de Renfort) de Fribourg et du CSP (Corps de Sapeurs-Pompiers) de Hauterive.

Suite à cet exercice, une procédure et un plan de sauvetage impliquant le personnel de SAIDF et ces instances ont pu être mis en vigueur.

Le plan d'intervention de SAIDF a été mis à jour en 2016. La rédaction finale et la mise en vigueur sera effective dans la 1^{ère} partie de l'année 2017.



7. Projets

TRAITEMENT DES MÂCHEFERS

La réalisation et la mise en service d'une installation novatrice comportent toujours des risques et des difficultés qui ne peuvent être que difficilement anticipés. Notre installation de traitement des mâchefers ne déroge pas à cette règle. En effet, dès les premières phases de mise en service, les problèmes se sont succédé et des solutions adéquates ont dû être trouvées.

Causes des principales difficultés :

- inhomogénéité des mâchefers
- teneur en eau variable
- irrégularité du débit à la sortie de l'extracteur
- présence d'imbrûlés

La réalisation et la mise en service de cette installation ont été rendues difficiles également en raison de la production et du traitement en continu des mâchefers. La durée des arrêts, limitée par la capacité de l'extracteur, n'était souvent pas suffisante pour effectuer des travaux de montage ou de modification. Les mâchefers ne pouvaient donc pas toujours être traités ou ne l'étaient que partiellement avec le premier tri.

Toutes ces difficultés ont entraîné des retards et le délai initialement prévu pour la mise en exploitation n'a malheureusement pas pu être tenu.

Notre installation répond à nos attentes concernant la qualité des métaux récupérés. Grâce à la fragmentation, la séparation des métaux est très performante et assure une valorisation optimale des matériaux récupérés.

Par contre, au niveau quantitatif, les objectifs escomptés ne sont pas encore atteints. Le fonctionnement partiel de l'installation sur les premiers mois de l'année ainsi que les nombreux arrêts ont fortement péjoré son rendement.

Le début de l'exploitation s'est également révélé plus difficile que prévu et a nécessité des ressources accrues en personnel. Des mesures aussi bien techniques qu'organisationnelles devront être trouvées afin d'en faciliter l'exploitation.

Des travaux d'amélioration seront encore nécessaires afin de pallier aux problèmes rencontrés et de garantir une exploitation continue ainsi qu'un traitement efficace et économiquement rentable des mâchefers.

vue générale de l'installation de traitement des mâchefers





métaux non-ferreux après fragmentation et tri final

ASSAINISSEMENT DE L'IBS (INCINÉRATION DES BOUES DE STEP)

La ligne IBS montre des signes de fatigue. En effet, chaque année des travaux de révision importants s'avèrent nécessaires, spécialement au niveau du carneau, de la chaudière et surtout de l'électrofiltre. Une étude, réalisée au cours de l'été 2016, a confirmé l'urgence de travaux de réhabilitation. Un avant-projet d'assainissement a été lancé afin d'en estimer les coûts.

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le projet d'optimisation énergétique a permis d'identifier comme source d'énergie encore exploitable, la récupération de l'énergie des fumées de la ligne d'incinération des déchets ménagers (UIOM).

La température des fumées à la cheminée de l'UIOM s'élève à 160°C. L'installation d'un échangeur de chaleur en amont de la cheminée permettrait d'abaisser la température des fumées à 120°C ou à 90°C selon les deux variantes proposées. L'énergie thermique annuellement récupérée serait de l'ordre de 10 GWh respectivement 17 GWh. A moyen terme, l'installation de cet échangeur nous permettrait de couvrir une augmentation de la demande de chaleur sur les réseaux de chauffage à distance. Dans la situation actuelle, cet investissement n'atteindrait malheureusement pas le seuil de rentabilité.



8. Révision annuelle - 05.09. au 25.09.

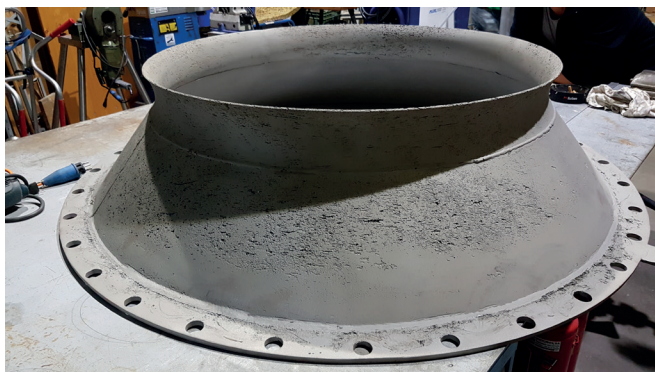
La révision a duré 3 semaines bien que le démarrage ait été retardé pour diverses raisons techniques.

Les travaux de révision ont été à nouveau très conséquents. En effet, dans le four, il a fallu remplacer le coude d'allumage, poser un nouveau revêtement anti abrasif et anticorrosion sur la moitié du plafond du passage 1 ainsi que les parois latérales. Une importante surface de plaques réfractaires a dû être remplacée. De plus, le revêtement du ventilateur de tirage 1 a aussi été refait.

L'an dernier, des surfaces de plaques réfractaires de deux entreprises distinctes avaient été posées. Cette année, lors de l'inspection de ces surfaces, l'état des plaques réfractaires ne montrait pas de différence significative de qualité entre les deux fournisseurs.

Par contre, dans la chaudière, le remplacement des tubes du surchauffeur 3 a pu être repoussé à 2017.

Coût total de la révision UIOM : CHF 1'550'000



pièce du ventilateur - UIOM

RÉSUMÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS À L'UIOM

- **Four** : nettoyage des adhérences, dépose et pose de la grille, réparation d'une grande surface de plaques réfractaires, remplacement du coude d'allumage et réparations ponctuelles du revêtement cladding. En continuation des travaux des deux années précédentes, pose d'un revêtement ChromeClad et Tube Armor de la moitié gauche du plafond du passage n°1 pour une surface de 27,4 m² côté gauche et 48 m² de plafond.

Il s'agit d'un nouveau procédé en remplacement du cladding. Les tôles centrales des deux trémies du 3^{ème} passage ont été remplacées et le béton réfractaire a été refait à neuf.

- **Chaudière** : nettoyage par sablage et révision du frappage, remplacement des déflecteurs des surchauffeurs, contrôle de l'épaisseur des parois des tubes de la chaudière. La moitié des tubes du surchauffeur 3 sera remplacée à la prochaine révision.
- **Electrofiltre** : inspection exhaustive de l'électrofiltre.
- **Echangeur gaz-gaz** : nettoyage des deux côtés (entrée/sortie) à l'eau chaude, contrôle et réparation du manteau de protection et des tubes défectueux.
- **Laveurs fumée (G1 et G2)** : après inspection du laveur G1, il s'est avéré que la révision complète n'était pas absolument nécessaire. Nous avons effectué des réparations du haut et du bas du laveur. Un suivi particulier de ce laveur doit être effectué à l'avenir afin de déterminer le moment adéquat pour sa révision complète. Les résultats après inspection ont montré un excellent état du laveur G2 : pour rappel, celui-ci avait été complètement révisé l'année passée.
- **Module électrofiltrant (MEF)** : nettoyage et contrôle visuel des pulvérisateurs et de l'alignement des électrodes.
- **Ventilateur de tirage 1 (VT1)** : démontage complet du ventilateur, dépose de l'ancien revêtement caoutchouc et pose d'un nouveau revêtement sous forme de résine, remontage et équilibrage du ventilateur, remplacement des paliers de l'arbre du ventilateur.
- **Catalyseur (DeNOx / DeDiox)** : nettoyage usuel des 3 couches et prise d'échantillons pour analyse. Les analyses de ces échantillons démontrent que l'activité globale du catalyseur est assurée et présente toujours de bonnes performances. En effet, la couche 2 indique quelques signes de faiblesse sans nécessité d'action immédiate.
- **Ventilateur de tirage 2 (VT2)** : nettoyage et contrôle de la roue.



coude d'allumage du four UIOM

- **Cheminée** : nettoyage du fond de la cheminée et contrôle visuel des amortisseurs de bruit. En très bon état.
- **Génératrice** : malheureusement, malgré une maintenance régulière et une révision annuelle ces 15 dernières années, un incident s'est produit sur la génératrice provoquant un arrêt de production d'énergie pendant plus de 6 semaines. Une réparation provisoire a permis la reprise de la production. La réparation définitive sera entreprise lors d'une prochaine révision.

1^{ère} mise en service : 2001.

Durée de vie estimée de l'installation : 25 à 30 ans.

prise d'air de combustion UIOM



La révision de l'IBS s'est déroulée en parallèle à celle de l'UIOM.

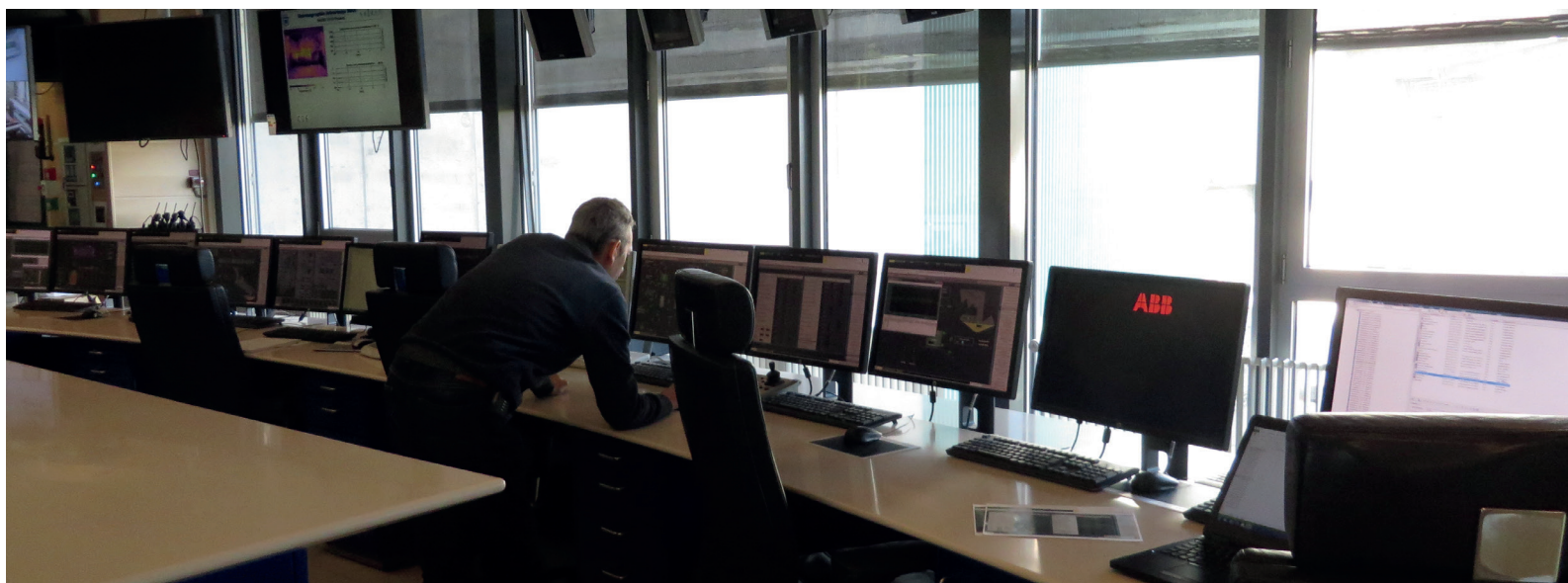
Coût total de la révision IBS : CHF 500'000

RÉSUMÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS À L'IBS

- **Fosse de réception des boues** : nettoyage, contrôle des vis de gavage et du cadre mouvant du fond de la trémie, révision des pompes de transfert des boues KSP110, remplacement de la conduite de transfert des boues de la trémie de réception vers les silos de stockage.
- **Silos de stockage** : nettoyage, contrôle des vis de gavage et du cadre mouvant du fond des silos, révision des joints des presse-étoupes.
- **Sécheur** : remplacement de divers racloirs défectueux, révision de la pompe de transfert des boues KSP25.
- **Four** : vidange du sable, nettoyage et réparation des joints entre les briques réfractaires de la voûte et des parois du four. La voûte présente quelques signes de fatigue sans être alarmants pour autant.



salle de commande



- **Carneau** : la conduite de fumée (carneau) subit une importante corrosion, ce qui a nécessité la soudure de tôles pour assurer la tenue de la conduite.
- **Réchauffeur d'air de fluidisation et de buées** : ouverture, nettoyage, contrôle et fermeture.
- **Chaudière et ballon (déversoir d'eau)** : ouverture, nettoyage, contrôle et fermeture. En fonction de l'analyse en cours, des décisions sur l'opportunité d'un remplacement seront prises.
- **Electrofiltre** : l'état de corrosion avancé dans l'électrofiltre a nécessité d'importants travaux de soudure afin d'étanchéifier et de renforcer cette installation. Parallèlement, des travaux d'isolation thermique du plafond de l'électrofiltre ont été faits pour limiter la corrosion par condensation. L'état avancé de dégradation de l'électrofiltre par corrosion nécessitera le remplacement de cet élément au plus tard lors de la prochaine révision.
- **Ventilateurs** : l'état avancé de corrosion du ventilateur de tirage VT1 a nécessité son remplacement. Durant les contrôles, des fissures de la roue du ventilateur d'air de fluidisation ont été constatées. Nous avons également dû remplacer ce ventilateur. Contrôle et nettoyage des deux autres ventilateurs.
- **Traitement des fumées** : en raison des mauvaises performances de l'électrofiltre, l'eau de process des laveurs est fortement chargée de cendres. Cela génère énormément de dépôt de cendres dans tous les éléments des laveurs G1, G2 et G3. La révision a donc consisté à nettoyer lesdits éléments. D'autre part, le revêtement du KO1 (piège à gouttelettes) a été entièrement refait ainsi que le refilage des parois.

ligne d'incinération IBS



9. Comptes

COMPTE DE RÉSULTATS

Établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature

	2016 CHF	2015 CHF
Chiffre d'affaires déchets	17'420'426	16'349'054
Chiffre d'affaires boues	5'025'032	4'935'240
Chiffre d'affaires électricité	2'831'576	3'300'354
Chiffre d'affaires chaleur	843'119	859'021
Chiffre d'affaires produits recyclables	43'620	0
Autres produits	25'925	140'131
Escomptes & Pertes sur débiteurs	-770	-126
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	26'188'928	25'583'674
Charges pour prestations de tiers	4'691'703	4'149'117
Charges pour prestations exploitant	4'582'476	4'469'579
Charges d'exploitation (fonctionnement des installations)	4'397'562	4'358'085
Marge brute	12'517'187	12'606'893
Charges de personnel	1'300'060	1'340'731
Autres charges d'exploitation	1'557'147	1'494'418
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	9'659'980	9'771'744
Amortissements	7'534'958	7'507'178
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	2'125'022	2'264'566
Charges financières	1'168'894	1'179'586
Produits financiers	0	0
Résultat opérationnel avant impôts	956'128	1'084'980
Attribution supplémentaire à la provision pour le renouvellement des installations	-469'596	-1'084'000
Amortissement extraordinaire	-448'000	
Bénéfice de l'exercice avant impôts	38'532	980
Impôts directs	0	0
Bénéfice de l'exercice	38'532	980

BILAN

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Actifs		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7'456'546	4'603'894
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services		
- Tiers	1'556'187	1'161'177
- Clients actionnaires	1'739'246	1'615'443
- Parties liées	0	610'533
Autres créances à court terme	1'700	1'743
Actifs transitoires	617'149	151'956
Actifs circulants	11'370'827	8'144'745
Immobilisations financières	5'000	5'000
Immobilisations corporelles		
- Mobilier / informatique / véhicules	904'790	622'121
- UIOM - Equipements / bâtiments / routes	67'555'888	71'164'562
- IBS - Equipements / bâtiments	17'485'631	19'684'275
Actifs immobilisés	85'951'308	91'475'958
TOTAL DE L'ACTIF	97'322'135	99'620'703
Passifs		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
- Tiers	1'776'066	772'779
- Parties liées	94'430	418'536
Autres dettes à court terme		
- Tiers	78'490	251'239
Passifs transitoires	1'395'393	1'915'400
Dettes à court terme portant intérêt	8'000'000	9'000'000
Provisions à court terme	61'803	63'437
Totaux capitaux étrangers à court terme	11'406'181	12'421'392
Dettes à long terme portant intérêt		
- Banques	38'000'000	41'000'000
Provisions à long terme	20'912'063	19'195'452
Totaux capitaux étrangers à long terme	58'912'063	60'195'452
Total des capitaux étrangers	70'318'244	72'616'843
Capital-actions	27'000'000	27'000'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		
- Report de bénéfice	3'859	2'879
- Résultat sur vente actions propres	3'020	0
- Bénéfice de l'exercice	38'532	980
	45'411	3'859
Actions propres	-41'520	0
Total des capitaux propres	27'003'891	27'003'859
TOTAL DU PASSIF	97'322'135	99'620'703

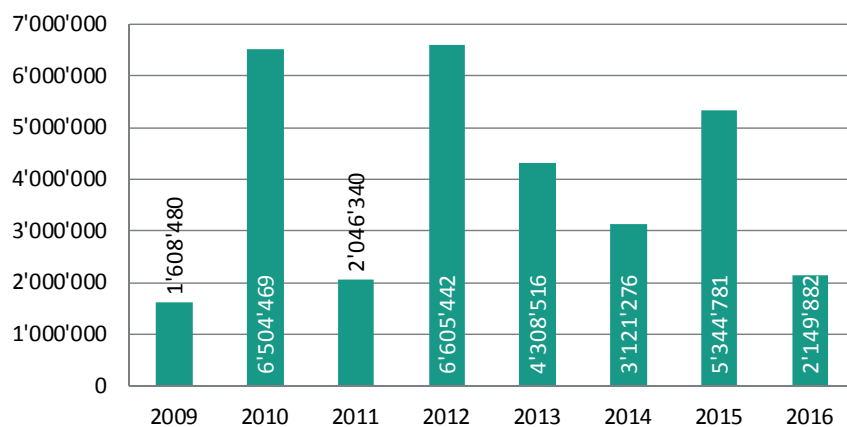
FLUX DE FONDS

	2016 CHF	2015 CHF
Bénéfice de l'exercice	38'532	980
Amortissements/corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	7'982'958	7'507'178
Variations des provisions	1'714'978	2'508'874
Imputation des subventions fédérales reçues	-1'255'355	-1'255'355
Variation des créances à court terme	-373'430	-169'790
Variation des dettes à court terme (sans dettes financières)	-13'577	1'530'666
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8'094'106	10'122'553
Investissements en immobilisations corporelles	-2'149'882	-5'344'781
Vente d'immobilisations corporelles	946'928	1'289'114
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1'202'954	-4'055'667
Bénéfice sur vente actions propres	3'019	0
Actions propres	-41'520	0
Variation des dettes à long terme	-4'000'000	-2'000'000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-4'038'501	-2'000'000
Variation (nette) des liquidités et équivalents de liquidités	2'852'652	4'066'886
Contrôle des liquidités		
au 1er janvier	4'603'894	537'008
au 31 décembre	7'456'546	4'603'894
Variation nette des liquidités	2'852'652	4'066'886

ETAT RÉCAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS

	Immeubles et routes UIOM	Equipements UIOM	Subventions fédérales reçues	Mobilier & informatique	Terrain	Immeuble IBS	Equipements IBS	Total immobilisations corporelles
Valeur d'acquisition								
Situation au 01.01.2016	50'556'353	107'329'152		2'260'273	250'210	6'680'654	29'720'183	196'796'825
Augmentation 2016	0	1'625'378		524'504	0	0	0	2'149'882
Diminution 2016	0	-946'928		0	0	0	0	-946'928
Situation au 31.12.2016	50'556'353	108'007'602		2'784'777	250'210	6'680'654	29'720'183	197'999'779
Amortissements cumulés								
Situation au 01.01.2016	16'647'429	56'514'823		1'638'152		1'735'273	14'981'290	91'516'966
Augmentation 2016	1'264'212	4'278'267		241'835		183'576	1'567'068	7'534'958
Diminution 2016	0	0		0		0	0	0
Amortissements extraordinaires 2016	0	0		0		0	448'000	448'000
Situation au 31.12.2016	17'911'641	60'793'090		1'879'987		1'918'849	16'996'358	99'499'924
Subventions fédérales reçues								
Situation au 01.01.2016			13'808'901					13'808'901
Diminution 2016			-1'255'355					-1'255'355
Situation au 31.12.2016			12'553'546					12'553'546
Valeur comptable nette au 31.12.2016	32'644'712	47'214'511	-12'553'546	904'790	250'210	4'761'805	12'723'825	85'946'308

Investissements en CHF



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2016

DROIT COMPTABLE APPLIQUÉ

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code Suisse des obligations (art. 957-963 CO), dans la version applicable du 1^{er} janvier 2013.

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée.

Mobilier & installations	15 ans
Véhicules	10 ans
Machines de bureau & informatique	5 ans
UIOM équipements usine et frais divers	25 ans
IBS équipements usine et frais divers	20 ans
Bâtiments & aménagements extérieurs	40 ans

Au cas où des indices de perte de valeur sur des investissements s'avéraient effectifs, des amortissements extraordinaires (en dehors du plan défini ci-dessus) deviendraient nécessaires.

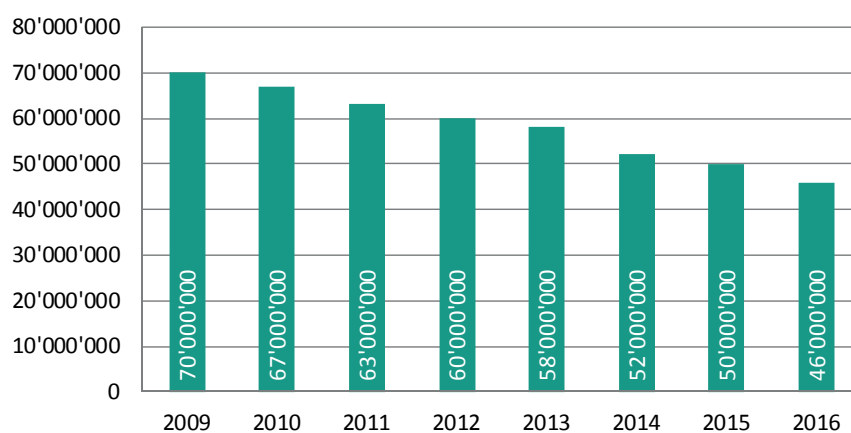
Provision pour le renouvellement des installations

SAIDEF a reçu des subventions pour l'activité UIOM. La société amortit sur 25 ans ces subventions reçues, période qui correspond à la durée de vie moyenne retenue pour les installations UIOM. En prévision du renouvellement des installations, nous reconstituons chaque année une provision ad-hoc par une dotation extraordinaire.

INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES DANS L'ANNEXE CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Dettes portant intérêt		Echéance	2016	2015
Crédit bancaire Banque BCF	1.73%	31.12.2016	-	4'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	1.10%	05.04.2017	4'000'000	4'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	1.90%	31.12.2017	4'000'000	4'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	3.40%	01.03.2018	20'000'000	20'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	2.20%	31.12.2020	5'000'000	5'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	0.75%	04.04.2021	5'000'000	-
Crédit bancaire Banque Valiant	0.98%	04.04.2016	-	5'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	2.41%	30.06.2018	2'000'000	2'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	2.53%	30.06.2019	2'000'000	2'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	1.39%	30.07.2019	2'000'000	2'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	2.73%	30.06.2021	2'000'000	2'000'000
Total des dettes portant intérêt			46'000'000	50'000'000
dont dettes à court terme < 1 an			8'000'000	9'000'000
dont dettes à long terme > 1 an			38'000'000	41'000'000

Dettes en CHF



Postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultats

Décision par le Conseil d'administration d'une attribution supplémentaire à la provision pour le renouvellement des installations pour un montant de CHF 469'596.

		2016 CHF	2015 CHF
Liste des participations			
Capital social			
Actions ISDS Oulens - Valeur nominale	CHF 200'000	10'000	10'000
Participation		5.00%	5.00%
Voix		10	10
Amortissements et corrections de valeur			
Amortissements sur les immobilisations corporelles		7'534'958	7'507'178
Amortissement extraordinaire		448'000	-
Honoraires versés à l'organe de révision			
Prestations en matière de révision		13'590	12'200
Autres prestations de service		4'614	-
Dettes résultant d'opérations de crédit-bail			
Echéance			
Droit de superficie (annuel)	09.07.2099	71'958	71'961

La moyenne annuelle des emplois à plein temps durant l'exercice se situait entre :

☐	1 et 9
☒	10 et 49
☐	50 et ...

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Approbation des comptes 2016 lors du Conseil d'administration du 5 avril 2017 à l'intention de l'Assemblée générale du 31 mai 2017.

AUTRES INFORMATIONS

Cours de conversion utilisé		2016	2015
Compte de résultat	EUR	1.072	1.0874
Bilan au 31.12.	EUR	1.072	1.0874

SÛRETÉS EN FAVEUR DE TIERS

Les produits futurs liés à l'activité de la société ont été cédés à la Banque Cantonale de Fribourg en garantie du crédit d'investissement accordé.

ACTIONS PROPRES

La société détient ses propres actions en vue de l'entrée à l'actionnariat de communes pas encore actionnaires.

	2016	2015
Nombre d'actions à CHF 40.00	1'038	1'221
Valeur totale	CHF 41'520	CHF 48'840

Reclassification des actions propres dès 2016 directement dans les fonds propres, selon nouveau droit de la SA.

EVALUATION DES RISQUES

L'évaluation des risques de l'entreprise recense les risques importants existants ou pouvant survenir. Les mesures pour gérer et surveiller les risques retenus ont été déterminées et sont appliquées.

Font partie des documents de référence :

- le règlement d'exploitation SAIDEF SA (UIOM et IBS)
- le règlement d'organisation SAIDEF SA
- la répartition des tâches et compétences SAIDEF SA
- la documentation SCI* SAIDEF SA

Le Conseil d'administration et la Direction définissent les priorités et l'allocation des ressources nécessaires.

*SCI = Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a approuvé l'évaluation des risques lors de sa séance du 9 novembre 2016.

COMMENTAIRES DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les **produits de l'exercice** se montent à CHF **26'188'928** pour les prestations d'incinération des déchets et boues ainsi que pour la vente d'électricité, de chaleur, de résidus recyclables et les autres produits.

Le **total des charges avant amortissements** s'élève à CHF **17'697'842** et comprend les charges d'exploitation, d'administration et financières, ainsi que les frais de transport et de mise en décharge des résidus.

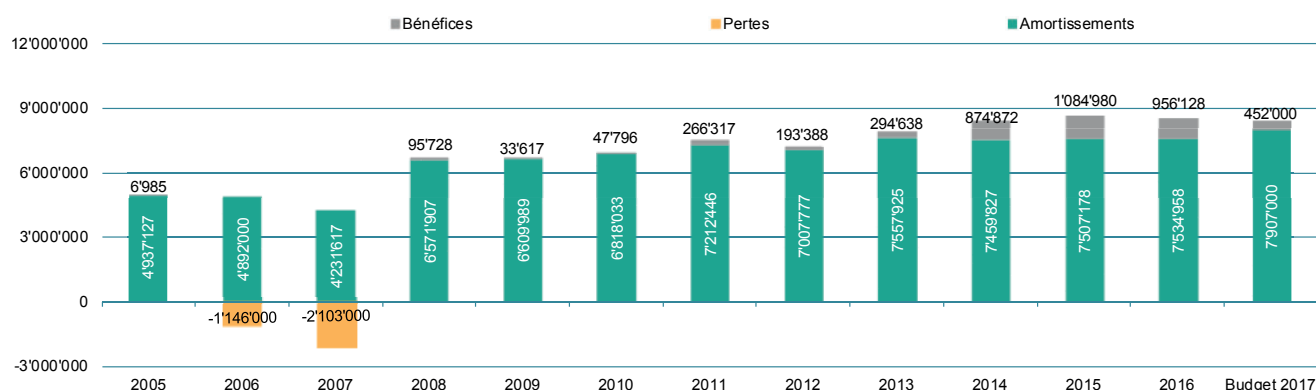
Pour l'année 2016, les **amortissements basés sur les durées de vie** s'élèvent à CHF **7'534'958**, soit :

	2016 CHF	2015 CHF
Mobilier / informatique / véhicules	241'835	264'721
UIOM équipements	3'523'617	3'454'207
UIOM frais divers	754'650	757'557
UIOM bâtiments / routes	1'264'212	1'280'357
IBS équipements	1'254'828	1'261'849
IBS frais divers	312'240	316'244
IBS bâtiments	183'576	172'242

Un amortissement extraordinaire de CHF 448'000 a été appliqué sur les équipements IBS.

Le résultat net d'exploitation 2016 est de CHF **956'128**.

Amortissements, bénéfices, pertes en CHF



OPÉRATIONS HORS EXPLOITATION

	CHF
Produits de l'imputation des subventions reçues	1'255'355
Attribution à la provision pour le renouvellement des installations	1'724'951
Total net des opérations hors exploitation	- 469'596

Les subventions fédérales et cantonales reçues, soit CHF 31'383'869, seront imputées aux comptes de résultats sur une période de 25 ans, soit CHF 1'255'355 par an.

En 2008, les amortissements ont été calculés sur la durée de vie des équipements, rétroactivement de 2001 à 2008. Il en a résulté un manco d'amortissements de CHF 3'058'954. Cette somme a été prélevée sur la provision pour le renouvellement des installations.

Depuis 2011, les résultats comptables obtenus nous ont permis de rattraper le montant total de CHF 2'589'000. Le résultat de l'exercice 2016 permet de compenser le solde de ce manco pour une valeur de CHF 469'496.

REPARTITION DU BENEFICE

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'attribuer à la réserve légale **CHF 2'120**, soit 5 % du résultat reporté et du résultat de l'exercice 2016, et de reporter le solde de **CHF 43'291** sur l'exercice 2017.

COMMENTAIRES DU BILAN

Les actifs immobilisés figurent au bilan pour CHF **85'951'308**. Il s'agit des investissements réalisés dans le cadre des travaux de construction et de la mise en place de nouvelles installations de l'UIOM et de l'IBS ainsi que du mobilier et de l'équipement informatique de l'administration.

SAIDEF SA détient des actions propres pour une valeur de CHF **41'520** en vue de l'entrée à l'actionnariat de communes pas encore actionnaires.

Au passif figure notamment le capital-actions de CHF 27 millions.

Approbation du Conseil d'administration et de la Direction de
SAIDEF SA



Claude Gremion
Président du Conseil d'administration



Albert Bachmann
Directeur

10. Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
SAIDEF SA, Hauterive

Lausanne, le 5 avril 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SAIDEF comprenant bilan, compte de résultat, flux de fonds, état récapitulatif des immobilisations et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Monia-Sarah Hocine



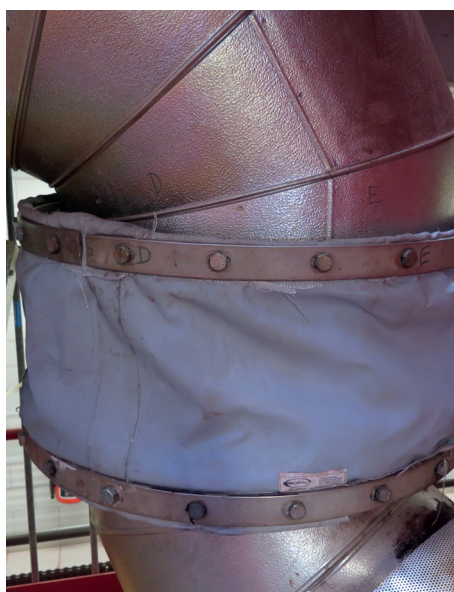
panneaux solaires



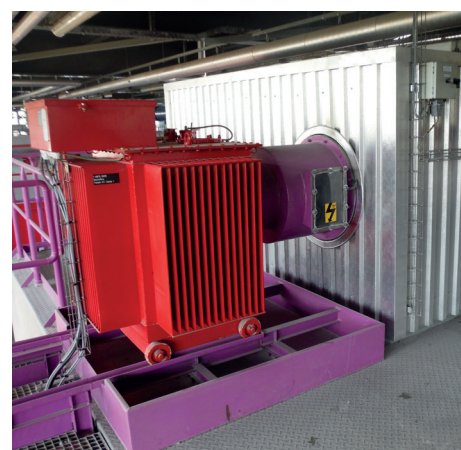
bâtiment de production de l'énergie



sécheur IBS



conduite buées IBS



transformateur de l'électrofiltre UIOM